MINISTERE DE LA FAMILLE

DE LA FEMME ET DES AFFAIRES SOCIALES

2008

27 mars . . . . Arrêté n° 211 MEF. DGTCP. DA. portant

27 mars	Agrément de la société de Courtage d'Assurances		DE LA FEMME ET DES AFFAIRES SOCIALES 2007	
. X	« Société Premium Courtage Assur ».	271	21 nov Décision n° 331 MFFAS. INFS. portant fin de	
27 mars	. Arrêté n° 212 MEF. DGTCP. DA. portant		formation des candidats admis au Concours	
Х	Agrément de la société de Courtage d'Assurances		direct d'accès au Cycle de Formation des	076
/`	« SCAR J & D Leaders ».	272	éducateurs spécialisés au titre de l'année 2005.  21 nov Décision n° 332 MFFAS. INFS. portant fin de	276
			formation de M. Zran Gagbeu Olivier admis au	
	NISTERE DE LA PRODUCTION ANIMALE		Concours direct d'accès au Cycle de Formation des	
	ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES		éducateurs spécialisés au titre de l'année 2004.	277
18 janvier .	. Arrêté n° 01 MIPARH. portant nomination du docteur Konan Banny Kouamé Jean Pierre,		21 nov Décision n° 333 MFFAS. INFS, portant fin de formation des candidats admis au Concours direct	
	coordonnateur du Projet national d'Appui au		d'accès au Cycle de Formation des Maîtres	
	Développement laitier (PNADEL).	272	d'Education spécialisée au titre de l'année 2004.	277
18 janvier .	. Arrêté n° 02 MIPARH. portant nomination de		21 nov Décision n° 334 MFFAS. INFS. portant fin de	
	M. Bodji N'Guessan Clément, coordonnateur du		formation de Okou Adjélo Evelyne, admise au	
	Projet d'Appui au Développement fourrager (PADEF).	272	Concours direct d'accès au Cycle de Formation des Maîtres d'Education spécialisée au titre de	
18 janvier .	. Arrêté n° 03 MIPARH. portant nomination du		l'année 2003.	277
	docteur Ketremindié Louis, coordonnateur du		<del></del>	
	Programme panafricain de Contrôle des Epizooties en Côte d'Ivoire (PACE-CI).	272	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	
18 janvier .	Arrêté n° 04 MIPARH, portant nomination du	_,_	28 déc Décret n° 2007-677 portant attributions,	
•	docteur N'Guessan Yapo Genevier, coordonnateur		organisation et fonctionnement du Fonds de	
	du Projet de Développement de l'Elevage Phase II (Projet BAD-Elevage II).	272	Soutien et de Développement de la Presse.	277
18 ianvier	Arrêté n° 05 MIPARH, portant nomination du	212		
io janvici .	docteur Agbohon Alfred, coordonnateur du		PARTIE NON OFFICIELLE	
	Projet d'Encadrement de l'Elevage Cycle court			
10.1.	(PE2C).	273	Avis et annonces	282
18 janvier .	. Arrêté n° 06 MIPARH, portant nomination de		7 E C MINIQUO O	202
	M. Gérard Olivier Kouakou, coordonnateur du			
*	M. Gérard Olivier Kouakou, coordonnateur du Projet d'Appui au Développement laitier dans	•		
	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.	273		
18 janvier .	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH, portant nomination de		PARTIE OFFICIELLE	
18 janvier .	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH, portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du		PARTIE OFFICIELLE	
	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).		<del></del>	
	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination	273	PARTIE OFFICIELLE ACTES PRESIDENTIELS	
	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du	273	<del></del>	
	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination	273	<del></del>	
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des	273	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet	273	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini	
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des	273	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation	
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,	
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre,	
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET nº 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre, Vu la Constitution;	nal.
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET nº 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre, Vu la Constitution; Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007	nal.
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre, Vu la Constitution;  Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007 Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives Etablissements publics nationaux et portant création de caté	nal.
6 mars 10 mars  7 avril 27 nov	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et organisation du Programme national d'Appui aux	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre, Vu la Constitution; Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007 Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives Etablissements publics nationaux et portant création de caté d'Etablissements publics et abrogeant la loi n° 80-107	nal.
6 mars	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et organisation du Programme national d'Appui aux Plans d'actions nationaux intégrés de lutte contre	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre, Vu la Constitution;  Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007 Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives Etablissements publics nationaux et portant création de caté d'Etablissements publics et abrogeant la loi n° 80-1076 13 septembre 1980;	nal.
6 mars 10 mars  7 avril 27 nov	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et organisation du Programme national d'Appui aux	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li><li>273</li><li>274</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre, Vu la Constitution; Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007 Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives Etablissements publics nationaux et portant création de caté d'Etablissements publics et abrogeant la loi n° 80-107	nal.  ; ; ; ; aux gorie 0 du
6 mars  10 mars  7 avril  27 nov	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et organisation du Programme national d'Appui aux Plans d'actions nationaux intégrés de lutte contre la Grippe aviaire et humaine en Côte d'Ivoire.	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li><li>274</li><li>274</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre, Vu la Constitution; Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007 Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives Etablissements publics nationaux et portant création de caté d'Etablissements publics et abrogeant la loi n° 80-107/13 septembre 1980; Vu le décret n° 63-163 du 11 avril 1963 portant institution indemnité représentative de frais en faveur des fonctionnet agents occupant certains emplois, tel que modifié par le de	ral.  ; ; ; ; ; aux ; gorie 0 du d'une taires
6 mars  10 mars  7 avril  27 nov	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et organisation du Programme national d'Appui aux Plans d'actions nationaux intégrés de lutte contre	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li><li>274</li><li>274</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant définis organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Sur rapport du Premier Ministre, Vu la Constitution; Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007 Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives Etablissements publics nationaux et portant création de caté d'Etablissements publics et abrogeant la loi n° 80-107: 13 septembre 1980; Vu le décret n° 63-163 du 11 avril 1963 portant institution indemnité représentative de frais en faveur des fonctionn et agents occupant certains emplois, tel que modifié par le d n° 81-642 du 5 août 1981;	nal.  ; ; s aux gorie 0 du d'une taires lécret
6 mars  10 mars  7 avril  27 nov	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et organisation du Programme national d'Appui aux Plans d'actions nationaux intégrés de lutte contre la Grippe aviaire et humaine en Côte d'Ivoire.  RE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISI ET DE L'HABITAT	273 273 273 274 274 ME	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant définis organisation et fonctionnement du Service civique nation  LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  Sur rapport du Premier Ministre,  Vu la Constitution;  Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007  Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives  Etablissements publics nationaux et portant création de caté d'Etablissements publics et abrogeant la loi n° 80-107  13 septembre 1980;  Vu le décret n° 63-163 du 11 avril 1963 portant institution indemnité représentative de frais en faveur des fonctionn et agents occupant certains emplois, tel que modifié par le d'n° 81-642 du 5 août 1981;  Vu le décret n° 81-137 du 18 février 1981 portant régime fina	nal.  ; ; s aux gorie 0 du d'une taires lécret
6 mars  10 mars  7 avril  27 nov  MINISTE  2002	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et organisation du Programme national d'Appui aux Plans d'actions nationaux intégrés de lutte contre la Grippe aviaire et humaine en Côte d'Ivoire.	<ul><li>273</li><li>273</li><li>273</li><li>274</li><li>274</li></ul>	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant défini organisation et fonctionnement du Service civique nation LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  Sur rapport du Premier Ministre,  Vu la Constitution;  Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007  Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives Etablissements publics nationaux et portant création de caté d'Etablissements publics et abrogeant la loi n° 80-107/13 septembre 1980;  Vu le décret n° 63-163 du 11 avril 1963 portant institution indemnité représentative de frais en faveur des fonctionn et agents occupant certains emplois, tel que modifié par le d'n° 81-642 du 5 août 1981;  Vu le décret n° 81-137 du 18 février 1981 portant régime fina et comptable des Etablissements publics nationaux;	anal.  7; 5 aux 6 aux 6 du 6 du 6 du 6 du 6 di 6 cret 6 ancier
6 mars  10 mars  7 avril  27 nov  MINISTE	Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 07 MIPARH. portant nomination de M. Kessé Gbéta Paul-Hervé, coordonnateur du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH).  Arrêté n° 27 MIPARH. CAB. portant nomination de M. Tohé Ba Michel, coordonnateur du « Programme d'Appui à la Production avicole nationale ».  Arrêté n° 28 MIPARH. portant nomination des membres de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Développement laitier dans le Sud.  Arrêté n° 36 MIPARH. CAB. instituant des indemnités journalières de mission à l'intérieur en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat dans le cadre des activités du Programme d'Urgence de Lutte contre la Grippe aviaire.  Arrêté n° 50 MIPARH. portant création et organisation du Programme national d'Appui aux Plans d'actions nationaux intégrés de lutte contre la Grippe aviaire et humaine en Côte d'Ivoire.  RE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISI ET DE L'HABITAT	273 273 273 274 274 ME	ACTES PRESIDENTIELS  PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  DECRET n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant définis organisation et fonctionnement du Service civique nation  LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  Sur rapport du Premier Ministre,  Vu la Constitution;  Vu l'Accord politique de Ouagadougou en date du 4 mars 2007  Vu la loi n° 98-388 fixant les règles générales relatives  Etablissements publics nationaux et portant création de caté d'Etablissements publics et abrogeant la loi n° 80-107  13 septembre 1980;  Vu le décret n° 63-163 du 11 avril 1963 portant institution indemnité représentative de frais en faveur des fonctionn et agents occupant certains emplois, tel que modifié par le d'n° 81-642 du 5 août 1981;  Vu le décret n° 81-137 du 18 février 1981 portant régime fina	anal.  7; s aux gorie 0 du d'une taires lécret ancier

le décret n° 94-356 du 22 juin 1994;

Vu le décret n° 2007-450 du 29 mars 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2007-456 du 7 avril 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-458 du 20 avril 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-68 du 16 février 2007 portant création d'un Service civique national ;

Le Conseil des ministres entendu,

DECRETE:

#### CHAPITRE PREMIER

## Dispositions générales

Article premier. — Le Service civique national est une Institution ayant pour objet de contribuer à la formation et à l'encadrement des jeunes des deux sexes aux valeurs républicaines, ainsi qu'à certains métiers, en vue de leur insertion socio-professionnelle.

A ce titre, le Service civique national vise, notamment, à :

- Réduire le chômage des jeunes ;
- Eduquer les jeunes au civisme et à la citoyenneté;
- Former les jeunes à l'apprentissage de métiers en vue de leur insertion dans des activités génératrices de revenus;
  - Promouvoir les activités à haute intensité de main-d'œuvre.
- Art. 2. Sont éligibles au Service civique national, les jeunes de nationalité ivoirienne, âgés de 18 à 35 ans, librement et volontairement inscrits, présentant des aptitudes physique et mentale médicalement établies.

## CHAPITRE 2

# Organisation et fonctionnement

- Art. 3. Le Service civique national porte sur une période maximale de dix-huit mois et se déroule en deux phases successives :
- Une période de trois mois de formation civique et citoyenne;
- Une période maximale de quinze mois de formation technique et professionnelle en apprentissage d'un métier, au cours de laquelle les jeunes inscrits au Service civique national participent à des activités d'intérêt général.
- Art. 4. La formation au Service civique national s'effectue dans les Centres de Service civique répartis sur l'ensemble du territoire.

Cependant, dans le cadre de stages de formation pratique, les jeunes inscrits au Service civique national peuvent, selon les cas, être affectés dans des Centres et Etablissements de formation technique ou professionnelle existants, ainsi que dans toutes autres structures publiques ou privées, susceptibles de les accueillir et de contribuer au renforcement de leurs capacités.

- Art. 5. Les jeunes qui ont achevé la formation au Service civique national, reçoivent un certificat de fin de formation au Service civique précisant, notamment, le type et la durée de la formation reçue.
- Art. 6. Il est créé, pour la mise en œuvre du Service civique national, un Etablissement public national dénommé Office du Service civique national, en abrégé « OSCN ».

Art. 7. — L'Office du Service civique national est un Etablissement public administratif.

Il est rattaché à la Présidence de la République.

Art. 8. — Un décret pris en Conseil des ministres déterminera l'organisation et le fonctionnement de l'Office du Service civique national.

#### CHAPITRE 3

### Dispositions transitoires

- Art. 9. Dans le cadre du processus de sortie de crise, il est institué, sous l'autorité du Premier Ministre, un Programme de Service civique national, en abrégé PSCN.
- Art. 10. Sont éligibles au Programme de Service Civique National, les jeunes de nationalité ivoirienne, âgés de 18 à 35 ans, librement et volontairement inscrits, présentant des aptitudes physique et mentale médicalement établies et faisant partie de l'un des groupes cibles suivants:
- Les ex-combattants démobilisés inscrits sur les listes du Programme national de Réinsertion et de Réhabilitation communautaire (PNRRC) et éligibles à la réinsertion économique;
- Les membres des Groupes d'auto défense et les jeunes qui se sont familiarisés au maniement des armes pendant la guerre.
- Art. 11. L'organisation et le fonctionnement du Programme de Service civique national seront déterminés par arrêté du Premier Ministre.
- Art. 12. Le Programme de Service civique national prendra fin à la mise en place de l'Office du Service civique national.

## CHAPITRE 4

## Dispositions finales

- Art. 13. Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature.
- Art. 14. Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 20 décembre 2007.

Laurent GBAGBO.

ORDONNANCE n° 2008-123 du 1er avril 2008 portant aménagement du taux de la TVA et des droits de Douanes sur certains produits de grande consommation et suspension de la taxe pour le développement de la culture du riz.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur rapport du ministre de l'Economie et des Finances,

Vu la Constitution, notamment en son article 75;

Vu le Code général des Impôts;

Vu l'ordonnance n° 2007-488 du 31 mai 2007 portant budget de l'Etat pour la gestion 2007 ;

Vu le décret n° 2007-450 du 29 mars 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2007-456 du 7 avril 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;